[律/lü 37 | Cheng chengyu chejia 稱乘輿車駕](http://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.1.2.37)

凡律中所稱「乘輿」、「車駕」及「禦」者，如御物、御膳所、御在所之類，自天子言之，而太皇太后、皇太后、皇后並同。稱「制」者，自聖旨言之，而太皇太后、皇太后、皇太子「令」並同。有犯毀失制書、盜及詐為制書、擅入宮殿門之類，皆當一體科罪。

**Expressions désignant l’empereur et les impératrices**

Chaque fois qu’apparaissent dans le code les expressions « Voitures et chars  impériaux », « équipage de l’empereur » ou « charrette/défendre », comme dans les expressions « objets impériaux », « repas de l’empereur », « nécessaire de l’empereur », qui désignent le Fils du Ciel en personne, cela désigne aussi la grand-mère de l’empereur, l’impératrice douairière mère de l’empereur, l’épouse de l’empereur. L’expression « Ordre » qui désigne un édit impérial, inclut aussi les ordonnances émises par la grand-mère, l’impératrice douairière, l’épouse de l’empereur. Les crimes de destruction d’une ordonnance impériale, de vol ou falsification d’une ordonnance impériale, d’intrusion dans les palais et résidences impériales, avec la même acception incluante, sont passibles d’une sentence criminelle.

Shengyu 乘輿: Voitures et chars impériaux

Chejia 車駕 : équipage de l’empereur

Yu禦 : palanquin impérial = l’empereur (sens ancien)

 Comm . Sous les Ming et les Qing, le caractère avait depuis longtemps perdu ce sens premier pour sa signification moderne de « défendre, résister ». Le sens premier est conservé dans yu 2.

Yu 御 : préfixe désignant l’empereur et les activités ou objets qui lui sont liés (voir yuwu, yuzhi, etc.

Tianzi 天子: Fils du Ciel

 Comm. expression désignant l’empereur comme incarnation de l’ordre cosmique. Elle ne se rencontre que dans cet article et l’article [律/lü 62 | Zhishu youwei 制書有違](http://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.2.2.62) qui lui est lié.

Taihuang taihou 太皇太后: grand-mère de l’empereur

Huang taihou 皇太后: impératrice douairière, mère de l’empereur

Huang taizi 皇太子: épouse de l’empereur (impératrice ?)

zhi 制 : ordre impérial, institution, gouverner

zhishu 制書 : ordre impérial, ordonnance